



**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU**  
**Séance du 1er décembre 2017**

Présents :

*Mme Régina DUTACQ-FOUILLAUD, Maire.*

*Mme Brigitte PRIME, M. Florent GOULEY, adjoints.*

*Melle Amandine BASLEY, Mme Carine LE PUIL, M. Daniel PETIT, Mme Christiane GAUTIER, Mme Yvette BOUVIER, M. Alain MIREY, M. Florian LAIR, (conseillers Municipaux).*

Absents excusés : *M. Angelo MAFFIONE a donné pouvoir à Mme Christiane GAUTIER.*

*M. Jean Christophe HERVEET a donné pouvoir à Mme Carine LEPUIL.*

*Mme Annie RAULIN a donné pouvoir à Mme Régina DUTACQ-FOUILLAUD.*

*M. Patrick THELLIER a donné pouvoir à Mme Brigitte PRIME.*

\* \* \* \* \*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept novembre deux mil dix-sept, s'est réuni le premier décembre deux mil dix-sept à 20h00, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Régina DUTACQ-FOUILLAUD, Maire.

Secrétaire de séance : Mme LE PUIL Carine.

---

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE :**

En l'absence de remarques de la part des membres du Conseil Municipal, le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Nomination du 4ème adjoint.
2. Réaffectation des délégations des adjoints.
3. Délibération réajustement de la demande de subvention auprès du conseil départemental pour les travaux de la rue de Loucelles.
4. BUDGET : Décision modificative n°6-2017, article 2031 « Frais d'études ».
5. BUDGET ASSAINISSEMENT : affectation des résultats.
6. Questions et informations diverses.

**1/ Vote du quatrième adjoint :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. LEVALLOIS Frédéric, Adjoint, a démissionné, et que sa démission a été acceptée par Monsieur le Sous-Préfet de Bayeux, en date du 15 novembre 2017.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que, lors de la séance du 15 septembre 2017, le nombre d'adjoint a été fixé à quatre.

Madame le Maire invite donc le conseil municipal à procéder au vote d'un quatrième adjoint.

**Election du quatrième adjoint :**

Après un appel de candidatures, aucun candidat ne se présente.

Il n'y a pas de nomination de quatrième adjoint.

## **2/ Réaffectation des délégations des adjoints :**

La répartition sera étudiée prochainement.

## **3/ Délibération réajustement demande de subvention au conseil départemental pour les travaux de la rue de Loucelles :**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il faut réajuster la demande de subvention auprès du conseil départemental au titre des amendes de police.

Le coût des travaux de voirie pour la rue de Loucelles s'élevant à 164 118,23 €, il est demandé au conseil municipal de délibérer pour demander le maximum de la subvention départementale, c'est-à-dire 16 000,00 €.

✚ **Après avoir entendu toutes les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de réajuster sa demande de subvention auprès du conseil départemental, à hauteur de 16 000,00 € plafonnés.**

Vote (s) pour :	14
Vote (s) contre :	00
Abstention (s) :	00

## **4/ BUDGET : décision modificative n°6-2017, article 2031 « frais d'études » :**

Afin de pouvoir payer les factures à venir, pour les frais d'études, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'augmentation des crédits à l'article 2031 (frais d'études) de la façon suivante :

### **Investissements dépenses :**

Article 2151 : réseaux de voirie : - 9000,00 €  
Article 2031 : frais d'études : + 9000,00 €

✚ **Après avoir entendu toutes les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative n°6-2017 comme notée ci-dessus.**

Vote (s) pour :	14
Vote (s) contre :	00
Abstention (s) :	00

## **5/ BUDGET ASSAINISSEMENT : affectation de résultats :**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il n'est pas nécessaire de délibérer pour affecter les résultats 2016 du syndicat d'assainissement sur le budget 2017 Annexe Assainissement puisque ce budget est une création. Il faut juste inscrire les résultats de clôture du compte administratif 2016 du syndicat d'assainissement pour 2017.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget assainissement 2017 modifié pour que le conseil municipal puisse délibérer. Ce budget qui a été fait avec M. BAREY Didier, Receveur Municipal de Bayeux, aura une durée d'existence limitée à un mois puisque les décisions de dissolution sont arrivées tardivement.

Monsieur le Sous-Préfet de Bayeux ayant acté la fin de l'exercice des compétences du syndicat d'assainissement à la date du 20 octobre 2017, et les membres du syndicat d'assainissement ayant délibéré la dissolution du syndicat d'assainissement au 20 novembre 2017, il restait peu de temps

pour créer un budget annexe assainissement afin de liquider toutes les factures en attente depuis le début de l'année, et encaisser notamment les redevances assainissement en attente.

↳ **Après avoir entendu toutes les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 VOIX POUR, et 4 ABSTENTIONS, vote le budget annexe assainissement 2017 modifié comme suit :**

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
299 098.80	299 098.80	207 123.42	207 123.42

Vote (s) pour :	10
Vote (s) contre :	00
Abstention (s) :	04

## **12/ Questions et informations diverses :**

### **\* Démission conseiller municipal :**

M. LAIR Florian, conseiller municipal, présente sa démission. Il lit un courrier qu'il avait préparé, et évoque le fait qu'il a le sentiment de ne pas être au courant des dossiers en cours.

Mme le Maire répond qu'il n'assiste pas aux réunions internes et qu'il ne répond pas à ses appels ni à ses mails.

### **\* Procession de la Sainte Vierge :**

Dimanche 2 décembre se déroulera une procession pour la remise en place de la Sainte Vierge dans la Grotte. Madame le Maire remercie M. GELHAY et M. BARON pour leur investissement.

### **\* Antenne ORANGE supplémentaire :**

Une proposition a été faite par ORANGE pour implanter une nouvelle antenne au « Moulin Hervieu ».

### **\* « Tour d'horizon » :**

Madame le Maire dit avoir eu des retours positifs sur le bulletin « Tour d'horizon ».

**La séance est levée à 21h00**

Mme LE PUIL Carine  
Secrétaire de séance

